



Secteur social et médico-social

Pour nos salaires et nos conditions de travail

En lutte les 31 mai et 1er juin !

183 euros et pas pour tous ? Hors de question !

Si Castex avait annoncé que la prime Ségur de 183 euros mensuels serait versée à partir du mois de juin avec effet rétroactif au 1er avril... Pour nos organisations syndicales il a toujours été clair que ces 183 euros devaient être versés à tous les salariés de la branche, ouvriers, administratifs, travailleurs sociaux, maîtresses de maison, surveillants de nuit, psychologues, etc, etc.

Or à ce jour le projet patronal et gouvernemental exclue toujours de ces 183 euros de nombreux collègues, notamment les agents techniques, le personnel administratif, comptables, les Assistantes Familiales, etc. ainsi que les salariés de certaines structures comme les ateliers d'insertion ou les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC).

En tout ce serait 260 000 salariés, soit un tiers des collègues de notre branche qui serait exclus de ces 183 euros !

Il est hors de question de laisser un seul salarié du secteur social et médico-social sur le carreau : nous subissons toutes et tous la hausse des prix, nous sommes toutes et tous indispensables au fonctionnement des services, nous devons toutes et tous être augmentés !

En plus, ce que veulent imposer patronat et gouvernement ce n'est pas une hausse des salaire de 183 euros, mais une prime mensuelle, qui ne compterait même pas pour notre retraite, et qui pourrait être remise en cause à n'importe quel moment !

Les 183 euros nets d'augmentation mensuelle ne doivent en plus être qu'un début. Après des années de gel de nos salaires, avec l'inflation, c'est au minimum une hausse de 300 euros mensuels nets pour toutes et tous qui sont indispensables !

Ce n'est pas avec de belles promesses que l'on remplit le frigo. C'est tout de suite qu'il nous faut une augmentation !

Conséquence des bas salaires et de la dégradation des conditions de travail, de plus en plus de postes sont vacants dans le secteur social et médico-social, les démissions, ruptures conventionnelles et arrêts-maladies longue durée, dont des burn-outs pour cause de dégradation des conditions de travail, sont de plus en plus difficiles à remplacer, augmentant ainsi la charge de travail des salariés restants. Et ce ne sont pas les publicités niaises du gouvernement qui permettront de recruter, mais bien e augmentant les salaires et en nous donnant les moyens matériels et humains pour accompagner correctement les enfants, adolescents et adultes qui dépendent de nos services !

Alors oui, pour nos revendications, la mobilisation doit s'intensifier !

Dès à présent, nous lançons une pétition sur un mot d'ordre simple : PAS UN SEUL salarié ne doit être exclu de l'augmentation de 183 € !!

Pétition à signer, à demander aux militants syndicaux de votre service. Et à partager...

Nous remettrons ensemble ces pétitions à la Préfecture du Doubs le 1er juin à 14 heures où nous avons fait une demande d'audience.

Un nouvel appel à la mobilisation et à la grève est lancé au niveau national pour les 31 mai et 1er juin 2022 pour le secteur social et médico-social.

**Le mardi 31 mai, rassemblement et manifestation
Rendez-vous à 10 h 30 esplanade des droits de l'Homme à
Besançon**

Pour :

- 300 euros net d'augmentation des salaires intégrant les 183 euros mensuels du Ségur, sans contrepartie, pour tous les personnels du secteur social et médico-social (agents administratifs, personnel ouvrier, socio-éducatif, de soin, Ass Fam, cadres, etc.) et quelque soit le financeur (ARS, Etat, Départements, etc.)

- La défense de l'ensemble de nos droits garantis par nos conventions collectives (grilles de salaire basées sur l'ancienneté et les diplômes et non sur les critères subjectifs des directions, congés trimestriels, maintien de rémunération en cas d'arrêt maladie, majoration dimanches et jours fériés, etc.)

- L'amélioration de nos conditions de travail pour permettre un accueil et un accompagnement de qualité aux enfants, adolescents et adultes qui nous sont confiés.

Dans le secteur privé, les syndicats CGT, FO et SUD du social et du médico-social du Doubs appellent à se mettre en grève les 31 mai et 1er juin (du 30 mai 21 h au 2 juin 6 h 30 pour le personnel de nuit). Rappelons que la grève est un droit constitutionnel et qu'il est possible de ne débrayer qu'une heure ou deux pour, par exemple, participer aux manifestations.

USD CGT Santé / Action Sociale 25 - SDAS FO 25 - Solidaires Santé Sociaux